

COMMUNE D'OLNE

DECLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE

MANDATURE 2025-2030

La présente déclaration de politique communale vise à décrire les objectifs généraux qui seront poursuivis par l'équipe composant la majorité communale.

Il s'agit d'une synthèse de la vision de la majorité qui ne constitue nullement un inventaire exhaustif des mesures et projets envisagés : les actions seront détaillées et feront l'objet d'objectifs spécifiques au sein du Programme Stratégique Transversal (PST) qui sera soumis au vote du conseil communal dans les prochains mois.

Introduction

Durant la mandature 2019-2024, malgré les nombreuses crises successives rencontrées (COVID19, inondations catastrophiques de juillet 2021, tempête à l'école de Saint-Hadelin, crise énergétique...), l'équipe en place s'est efforcée de maintenir voire de renforcer les nombreuses qualités de notre commune : plus beau village de Wallonie favorisé par ses paysages et ses espaces naturels, commune riche de son ADN rural, de ses habitants et de son tissu associatif très actif, commune appréciée et enviée à l'extérieur...

Cette politique fut appréciée par la population de notre Commune puisque la liste « Pour Olne » représentant la majorité a été plébiscitée par les électeurs en obtenant 81,35% des voix lors des élections communales du 13 octobre 2024. C'est donc logiquement dans une continuité d'action que la majorité agira lors de la mandature à venir.

Objectifs généraux

La politique qui sera menée par la majorité communale durant la mandature 2025-2030 visera à atteindre les objectifs suivants :

- Maintenir notre ADN rural, la qualité de vie, la sécurité et la convivialité dans notre Commune
- Continuer à gérer la commune de manière raisonnable et éthique en tenant particulièrement compte des contraintes financières et des enjeux environnementaux
- Préserver des services communaux efficaces, performants et accessibles
- Continuer à investir dans les infrastructures communales (routes, bâtiments, mobilier urbain...)
- Assurer la cohésion sociale, le confort de vie et le bien-être de tous les Olnois

Maintenir notre ADN rural, la qualité de vie, la sécurité et la convivialité dans notre Commune

Olné est un endroit où il fait bon vivre. Cette qualité de vie est liée à de multiples facteurs tels que : le maintien d'un espace rural préservé, l'aménagement du territoire raisonné, l'attention accordée au cadre de vie et à la sécurité...

Au niveau de l'aménagement du territoire, la majorité veillera à œuvrer afin de maintenir ce cadre de vie privilégié en limitant strictement l'urbanisation (choix de la densité minimale fixée au schéma de structure ainsi qu'au SDT), en maintenant l'unité du bâti et en préservant les paysages et vues longues afin d'éviter les impacts dégradants.

La CCATM sera systématiquement consultée pour les projets revêtant une importance significative, touchant au bâti ancien, ou situés en zone agricole.

Dans l'ensemble des projets, la majorité portera une attention particulière à la gestion des eaux afin d'éviter au maximum le risque d'inondation et de ruissellement.

Une attention sera portée au niveau de la biodiversité, par exemple par la réalisation d'un espace naturel protégé à l'entrée de la Neuville (projet « maillage vert et bleu »).

Les agriculteurs et producteurs olnois continueront à être soutenus dans leurs démarches.

Continuer à gérer la commune de manière raisonnable et éthique en tenant particulièrement compte des contraintes financières et des enjeux environnementaux

La majorité communale s'engage à maintenir la fiscalité à un niveau bas et à dépenser les deniers publics avec parcimonie.

Par le biais de ses investissements, la commune d'Olné veillera à jouer son rôle dans la création de richesse locale et donc dans l'économie. En ce qui concerne ces investissements, ceux qui sont structurants pour le territoire et économiseurs d'énergie seront privilégiés.

La majorité s'engage à solliciter autant que possible un cofinancement des projets par des subsides. Le recours à l'emprunt se fera de manière adéquate afin de maintenir la dette à un niveau faible par rapport à la moyenne des communes wallonnes.

En matière d'économie locale, les entreprises olnaises seront consultées dans le cadre des marchés publics.

Les primes existantes seront réévaluées en fonction de leur utilisation réelle par les Olnois.

Préserver des services communaux efficaces, performants et accessibles

Malgré sa petite taille, Olné dispose de nombreux services communaux efficaces et accessibles. La majorité communale s'engage à maintenir les services communaux actuels et à continuer à centrer leurs tâches sur les missions essentielles de la commune.

Des investissements continueront à être réalisés au niveau du service de la voirie afin de l'équiper de véhicules, outillages et matériels adéquats. Un nouveau camion sera acheté afin de remplacer l'actuel.

Afin de permettre l'accès sans difficulté aux personnes à mobilité réduite aux bâtiments et salles communales des adaptations seront réalisées. Ainsi, les services population et Etat civil seront déplacés à l'étage inférieur de la maison communale et la bibliothèque sera réorientée vers d'autres locaux également accessibles aux PMR.

Les outils de communication communaux (site internet, page facebook, Olne Info...) seront améliorés afin de renforcer la communication à l'égard des citoyens et les rendre plus attrayants. Comme lors de la précédente mandature, une attention particulière sera portée quant à la neutralité des articles et des publications dans l'Olne Info. La possibilité de retransmettre en ligne les conseils communaux sera étudiée.

Pour éviter tout doublon dans les différentes structures (administration communale, CPAS, RCA, ALE), des synergies seront recherchées. Si le cadre légal wallon est adapté durant la mandature, les démarches visant à fusionner commune et CPAS seront lancées.

La mise en œuvre de réelles politiques transcommunales et pluricommunales avec des autres pouvoirs publics géographiquement proches (communes limitrophes p. ex) seront maintenues et renforcées. La commune d'Olne continuera à s'investir activement dans les instances pluricommunales dans lesquelles elle dispose de représentants pour y faire entendre sa voix (Intercommunales, GAL Pays de Herve, Maison du Tourisme, centre culturel de Soumagne, contrat de rivière Vesdre...).

Continuer à investir dans les infrastructures communales (routes, bâtiments, mobilier urbain...)

Des investissements structurels seront réalisés au niveau des voiries : un montant de 150.000 à 200.000 euros sera prévu chaque année sur fonds propres à cet effet.

Des réunions de concertation seront réalisées systématiquement avec les riverains préalablement aux chantiers de voirie.

Sur la base d'études, expérimentations et tests en fonction des situations rencontrées, des solutions concrètes seront proposées en matière de sécurisation des voies de communication. A cet égard, une attention particulière sera portée aux abords des écoles, aux infrastructures collectives, aux arrêts de bus et aux abribus.

Les investissements dans le domaine des aménagements visant à sécuriser les modes de déplacement doux seront poursuivis en particulier pour assurer le liaisonnement avec d'autres projets hors commune (Ravel, Vesdrienne...).

Une collaboration étroite sera mise en place avec l'AIDE pour obtenir la construction d'une station d'épuration à Olne et finaliser les travaux d'égouttage au niveau du village et du quartier de Riessonsart.

La majorité continuera à assurer la mise à disposition des acteurs pédagogiques de bâtiments scolaires adéquats, adaptés à l'évolution de l'enseignement et des normes. Un nouveau bâtiment sera d'ailleurs construit à l'école de Saint-Hadelin.

Une maison multiservices sera construite à Saint-Hadelin. Elle comprendra plusieurs espaces utilisables par les groupements et associations ainsi que des locaux destinés à héberger la police, le CPAS et l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE).

Le bâtiment JLC sera isolé thermiquement. Une fois les travaux réalisés, l'espace vitrine sera proposé à la location pour un projet local (commerce, associations...).

Assurer la cohésion sociale, le confort de vie et le bien-être de tous les Olnois

Une société saine est une société où sont favorisés les liens sociaux et où les personnes qui rencontrent des difficultés sont soutenues par des actions adéquates.

Afin de soutenir la dynamique associative et l'investissement citoyen qui permet de renforcer les liens au sein de la commune et au-delà, les associations et groupements communaux ainsi que les comités de quartier seront aidés financièrement et matériellement. La procédure liée à l'octroi des subventions sera simplifiée et leur montant revu à la hausse afin de tenir compte de l'inflation.

L'action participative citoyenne de la Commission Locale de Développement rural (CLDR) et de ses groupes de travail continuera à être soutenue et encouragée : la CLDR restera l'organe officiel de participation citoyenne de la commune. Celle-ci sera encouragée à organiser des réunions plénières et de groupes de travail ouverts à l'ensemble des citoyens olnois.

La majorité poursuivra l'objectif de maintenir une école communale accessible, conviviale, empreinte de tolérance dans une ambiance familiale. En ce qui concerne l'enseignement, comme par le passé la majorité n'effectuera aucune discrimination afin de garantir le libre choix des parents en se fixant comme principe « un enfant = un enfant ».

L'accueil des plus-petits sera renforcé par la création de 3 à 6 places supplémentaires au sein d'une crèche qui prendra place au sein du bâtiment JLC (Farand'Oline).

La participation des plus jeunes sera redynamisée via la mise en place d'un conseil communal des enfants et des jeunes. Un local sera mis à disposition pour le rassemblement des jeunes au sein du village.

Des manifestations culturelles seront organisées chaque année (parcours d'artistes, concerts, échange avec un auteur, conférences, animations de la bibliothèque pour tous les âges...) et la Commune apportera son soutien aux organisations à vocation culturelle ou patrimoniale des associations locales.